

Conçu et mis en page par :

Jean-Paul Véret-Lemarinier

**Graveur du poinçon
du timbre pour le document
philatélique :**

Pierre Albuisson

Imprimé en :
héliogravure**Couleurs :**
polychrome**Format :**
vertical 21 x 36
60 timbres à la feuille**Valeur faciale :**
0,50 €**premier jour****Dessiné par****Marc Taraskoff**Oblitération disponible
sur placeTimbre à date 32 mm
"Premier Jour"**Vente anticipée****À Paris**

Les vendredi 7 et samedi 8 mai 2004 (heures restant à déterminer).
Un bureau de poste temporaire sera ouvert à l'Hôtel des Invalides
(lieu exact à préciser)

À Pau (Pyrénées-Atlantiques) (sous réserve)

Le vendredi 7 mai 2004 (lieu et heures restant à déterminer).

En vente dans tous les bureaux de poste à partir du 10 mai 2004 et sur le site de La Poste www.laposte.fr.

Diên Biên Phu

Hommage aux combattants

La bataille de Diên Biên Phu (13 mars-7 mai 1954) fut l'épisode le plus marquant et le plus dur de la guerre d'Indochine (1945-1954). La commission d'enquête, chargée en 1955 d'émettre un avis sur la conduite de la bataille, conclut son rapport par le texte suivant:

« La commission manquerait à son devoir si, au terme de ses travaux, elle ne rendait un juste et plein hommage aux cadres et aux troupes des forces terrestres, maritimes et aériennes qui, directement ou indirectement, défendirent Diên Biên Phu pendant 57 jours et 57 nuits, sans que leur cœur défaillit.

Si leur fermeté, leur esprit de sacrifice et leur fidélité à l'honneur et au devoir n'ont pu leur épargner une défaite dont les causes les dépassèrent, leurs vertus militaires ont, du moins, inscrit la défense de Diên Biên Phu au nombre des actions de guerre glorieuses et mémorables, dont ils ont le droit de s'enorgueillir et dont la Nation doit leur être reconnaissante. L'Histoire dira d'eux que, placés dans une situation désespérée, ils ont résisté jusqu'à la dernière heure, qu'ils n'ont pas amené les couleurs et que, si la position qui leur a été confiée a été submergée, elle ne s'est pas rendue.

A tous ces Combattants de l'Union Française honneur doit être fait et tout d'abord à ceux de la garnison qui menèrent la lutte pied à pied et sans répit et dont les survivants connurent l'épreuve amère de la captivité, tout spécialement aux fantassins appartenant aux parachutistes français ou vietnamiens, à la Légion Étrangère, aux tirailleurs algériens, marocains ou thaïs; aux artilleurs qui, au prix du tiers de leurs effectifs et tirant à découvert, tinrent sous le feu ennemi, aux sapeurs inlassablement sur la brèche; aux chars qui furent présents dans toutes les contre-attaques; aux aviateurs qui combattirent comme fantassins après l'interdiction de la piste d'atterrissage; au Service de Santé qui fit mieux que son devoir, en dépit des difficultés techniques hors de mesure.

Honneur doit être fait également aux formations aériennes qui déployèrent une activité dépassant toutes les possibilités admises et, malgré des obstacles de toute nature, appuyèrent et ravitaillèrent le camp retranché; aux unités de l'Aéronavale qui firent un effort exceptionnel pour coopérer avec les Forces de l'Air. »



Médaille
de l'association
nationale
des combattants
de Diên Biên Phu.
Arquer del.